CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E96532** **VALABLE JUSQU'AU** **03/11/2027**

ÉDITÉ LE 12/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/12/2008

Raison sociale : RDT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 21/01/2026

Capital : 24 000

ROUTE DE PLEUMEUR-BODOU
22560 TREBEURDEN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT-BRIEUC

Siret : 510 077 837 00027

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 5043839-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 31321631L

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 31321631L-2006

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/07/2026

Téléphone : 02 96 13 53 80 **Fax :**

Portable : 06 50 48 46 33

Responsabilité légale :
VVG (942 191 131) / BOURBON VINCENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : rdt@vvg.bzh

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 827 919 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	15	04/11/2026
6223	Revêtements résilients (pvc, caoutchouc, linoléum et assimilés) (Technicité supérieure)	15	04/11/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 12/11/2026 10:28

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.